



LANGUEDOC ROUSSILLON 2014 – 2022 (DÉPARTEMENTS 11, 30, 34, 48, 66)

AIDE RÉGION SUR LES DÉPARTEMENTS 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

Le présent formulaire de demande d'aide une fois complété constitue, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins, le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels.

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information d'accompagnement du présent formulaire.

Transmettez l'original de ce formulaire, accompagné des pièces complémentaires.

OU FAIRE PARVENIR VOTRE DOSSIER ?	RÉGION OCCITANIE SERVICE COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE ET FILIÈRES VÉGÉTALES SITE DE MONTPELLIER 201 avenue de la Pompignane 34 064 Montpellier cedex 2
NOM DU DEMANDEUR	

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

N° OSIRIS :

N° PROGOS :

DATE DE RÉCEPTION :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PERSONNES PHYSIQUE)

N° SIRET :
*attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises
DGDDI*

N° CVI :
Attribué par le service viticulture de la

en cours d'immatriculation

N° PACAGE : *(concerne les agriculteurs)*

CIVILITE : (le cas échéant) Madame Monsieur

NOM et PRENOM du demandeur :
NOM COMMERCIAL le cas échéant :

Né(e) le :

Adresse postale du demandeur :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe

Mobile :

Mél :

Adresse site internet :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PERSONNE MORALE)

N° SIRET :
attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises

N° CVI :
Attribué par le service viticulture de la DGDDI

N° PACAGE : *(concerne les agriculteurs)*

en cours d'immatriculation

STATUT JURIDIQUE : préciser)

RAISON SOCIALE :

NOM COMMERCIAL le cas échéant :

CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION

1. Localisation du siège de l'exploitation :

Identique à l'adresse postale du demandeur

Sinon, préciser l'adresse :

Code postal :

Commune :

2. Informations Générales

La viticulture est-elle l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ? Oui Non

Sinon, quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ? (Cf. liste filière dans la notice annexe 8)

Quelle est la taille de votre exploitation agricole ?

– SAU totale en ha : ha

Surface de l'atelier viticole en ha :

Destination de la vendange avant-projet :

après-projet :

Dans quelle proportion ?

- apport en cave coopérative

%

- vinification en cave particulière

%

- commercialisation en vendange fraîche

%

L'exploitation est-elle reconnue en AB ou en cours de conversion, totalement ou partiellement ?

oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion partiellement

oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion totalement

non

L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de certification environnementale de niveau 2 ou de niveau 3 (HVE) ?

oui, niveau 3 (certification Haute Valeur Environnementale)

oui, niveau 2

non

L'exploitation met-elle en œuvre une MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) ?

oui, en cours de contractualisation

oui, exploitation engagée

non

Si oui, laquelle :

3. Votre exploitation est-elle concernée par les zonages suivants :

Zone à handicap naturel :

défavorisée simple ou piémont

montagne ou haute montagne

non

4. Situation au regard de la réglementation sur la loi sur l'eau (prélèvement) :

Votre exploitation est :

déclarée au titre de la réglementation susvisée

autorisée au titre de la réglementation susvisée

non soumise

5. Démarches collectives

Êtes-vous adhérent à une ou plusieurs Cave Coopérative ? oui non

Si oui, précisez :

Nom de la ou des coopérative(s) :

L'exploitation agricole est-elle adhérente à une CUMA ? oui non

Si oui, précisez le nom de la CUMA :

L'exploitation agricole est-elle membre d'un GIEE ? oui non

6. Situation économique de l'exploitation

	Valeur en euros de l'année précédente (dernier exercice clos) année à préciser :
Fonds propres de l'exploitation (1)	

(1) en cas d'installation ou de démarrage d'activité avec création d'une exploitation ou pour les exploitations au forfait sans tenue de comptabilité par un expert-comptable, mentionnez « SANS OBJET »

Si la société ou personne morale existait précédemment et même si l'activité en est modifiée, mentionnez les fonds propres du dernier exercice clos

Pour tous les demandeurs

Votre exploitation a-t-elle un régime fiscal : au réel au forfait

Votre exploitation a-t-elle une comptabilité tenue par un comptable agréé ou expert-comptable : oui non

Votre exploitation agricole ou structure est-elle en procédure de sauvegarde ou en redressement judiciaire ? oui non

IDENTIFICATION DU PROJET

a / Libellé et descriptif du projet *(Une présentation plus détaillée est attendue, en annexe 1, dans le « Projet de Développement de l'Exploitation » :*

b / Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : _____ (mois, année)

Date prévue de fin de projet : _____ (mois, année)
(Période couvrant au maximum 2 campagnes de plantation.)

c/ Éléments concernant le projet :

Le projet concerne-t-il une ou plusieurs démarches qualités :

- SIQO (Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine) :
- AB
- AOP
- IGP

Non

Autre (préciser) :

Nombre d'emploi potentiellement créé par le projet : 0 0,5 1 1,5 2 >2

Êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation de la (des) vigne(s) ? oui non
si non veuillez joindre pour chaque parcelle concernée une copie du bail rural

d/ Description des travaux et du projet (renseigner une ligne par parcelle cadastrale et joindre le dessin sur fond cartographique des parcelles culturales à planter)

Rappel : tout commencement de travaux de plantation réalisé avant le dépôt du dossier rend celui-ci inéligible (bon de commande des plants signés, bulletin de transport...)

N° d'autorisation de plantation nouvelle	Commune (précédé du code départ et code commune)	Référence de la parcelle cadastrale		Surface plantée (hectares, ares, centiares)	Écart Pieds (a)	Écart Rang (b)	Densité/ha 10 000/ (a x b)	Cépage*	Porte greffe	Segment (AOC, IGP, VSIG)	Dénomination	Palissage	Campagne de plantation
		Lieu-dit	Section et n°										
												<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
												<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
												<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
												<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
												<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
												<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Superficie totale à planter													

* Cf. liste des variétés éligibles en annexe 2 du présent formulaire.

NB : plantation sur porte-greffe 161-49 C, inéligible à l'aide sur les départements 11, 30, 34, 48, 66.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Principes de sélection fixés dans le PDR	Critères de sélection	Nombre de points (pondération)	Si critère de sélection rempli cochez la case	Éléments justificatifs
Caractéristiques du demandeur	JA bénéficiaire de DJA ou en cursus DJA*	80		Certificat de conformité JA (CJA) ou le RJA
	Nouvel exploitant âgé de moins de 40 ans et détenteur d'un diplôme de niveau IV (capacité professionnelle agricole) *	60		Attestation d'affiliation MSA Tout document attestant la détention de la capacité professionnelle agricole
	Nouvel exploitant âgé de plus de 40 ans détenteur d'un diplôme de niveau IV (capacité professionnelle agricole) *	50		Attestation d'affiliation MSA Tout document attestant la détention de la capacité professionnelle agricole
	Nouvel exploitant non détenteur d'un diplôme de niveau IV (capacité professionnelle agricole) *	40		Attestation d'affiliation MSA
Caractéristiques du projet	Projet portant sur la plantation d'une vigne d'une surface supérieure ou égale à 0,5 hectares	50		Autorisation de plantation ou récépissé de demande
Certification environnementale de l'exploitation	Exploitation certifiée en Agriculture Biologique ou en cours de conversion *	15		Certificat Bio délivré par organisme certificateur ou certificat Bio d'engagement (en conversion)
	Exploitation ayant obtenu une certification environnementale de niveau 3 *	15		Certificat délivré par l'organisme compétent
	Exploitation ayant obtenu une certification environnementale de niveau 2 *	5		Certificat délivré par l'organisme compétent
TOTAL				

* non cumulable

Note minimale : 90

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES ET MONTANT D'AIDE SOLLICITÉ

IMPORTANT

Les projets déposés dans le cadre de cet appel à projets devront être intégralement réalisés (c'est-à-dire l'achèvement physique de l'opération et dernier acquittement) au plus tard le **31/12/2024**, sauf cas exceptionnel dûment argumenté à traiter avec le service instructeur.

Rappel : l'aide est calculée sur la base d'un barème standard de coûts unitaires défini pour chacune des catégories de coûts éligibles financés, qui se limitent aux coûts de plantation et de palissage.

Type de plantation	Montant d'aide publique par hectare de vigne planté	
	Tous bénéficiaires éligible	Jeunes Agriculteurs
Vigne non palissée (vnp)	4 772 €	5 965,50€
Vigne palissée (vp)	7 140 €	8 925 €

L'aide est limitée à la plantation de 6 hectares de vigne par bénéficiaire sur toute la période de programmation.

Type de plantation (vp/vnp *)	Surface à planter (a)	Montant forfaitaire d'aide publique par hectare de vigne planté applicable (b)	Montant d'aide sollicitée (axb)	Dont Région **	Dont FEADER ***
Total					

* vp : vignes palissées ; vnp : vignes non palissées

** 100 % du montant pour les départements 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
37 % du montant pour les départements 11, 30, 34, 48, 66.

*** 63 % du montant : uniquement pour les départements 11, 30, 34, 48, 66.

Autres financeurs sollicités, le cas échéant

Financeurs publics	Montants en €	Sollicité dans le cadre de la présente demande	Sollicité dans le cadre d'une autre demande	obtenu
Financeurs privés	Montants en €			obtenu
Participation du secteur privé (coopérative, ODG, autre) préciser				
Banque (emprunt)				
Autres				

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

(veuillez cocher les cases)

Je déclare et j'atteste sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande pour financer mon projet,
- respecter les conditions d'éligibilité décrites dans le cahier des charges de l'appel à projet,
- être à jour de mes cotisations sociales,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans les douze mois qui précèdent la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales en matière d'hygiène, de bien-être des animaux et d'environnement,
- présenter une situation régulière avant-projet à l'égard de la réglementation relative à l'eau et aux milieux aquatiques,
- avoir entrepris, pour le projet objet de la demande de subvention, les démarches nécessaires auprès des services compétents de la Préfecture de mon département afin de déterminer si le projet relève de l'application de la loi sur l'eau (art. L214-1 et suivants du Code de l'environnement) et le cas échéant, avoir procédé à la déclaration ou à la demande d'autorisation,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide fera l'objet d'une sélection et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités définies régionalement et/ou au motif que mon projet n'atteint pas le seuil de sélection ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure
- ne pas avoir commencé l'exécution des investissements prévisionnels présentés dans le présent formulaire avant la date de dépôt de la demande d'aide.

Je m'engage à :

- réaliser l'action pour laquelle l'aide est sollicitée,
- informer le service instructeur de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure ou du projet pendant toute la durée de réalisation de l'opération,
- fournir toute pièce complémentaire utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet », et notamment, pour les exploitations agricoles, de prêts bonifiés
- obtenir avant la réalisation du projet l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à sa réalisation (autorisation de plantation nouvelle, ICPE,...)
- informer le public du soutien de l'Union européenne, conformément à la réglementation applicable,
- fournir à l'autorité de gestion et/ou aux évaluateurs désignés ou autres organismes habilités à assumer des fonctions en son nom, toutes les informations nécessaires pour permettre le suivi et l'évaluation du programme, en particulier en ce qui concerne la réalisation des objectifs et des priorités spécifiés,
- me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, communautaire et national, et à conserver et permettre l'accès aux pièces probantes pendant les 5 années suivant le dernier paiement relatif au projet,
- respecter les obligations réglementaires relatives à la pérennité des opérations conformément à l'article 71 du règlement UE n° 1303/2013. Ces obligations réglementaires seront précisées dans la décision juridique d'attribution de l'aide,
- conserver pendant une période de 10 ans à compter du paiement final de l'aide tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles

Je suis informé(e) :

- que le versement de l'aide sera conditionné à la réalisation effective de la superficie prévisionnelle plantée. Si la superficie réellement plantée est inférieure à la superficie prévisionnelle, le paiement sera calculé en multipliant la superficie réellement plantée par le barème.
- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur,
- que, pour ce les dossiers concernant les départements 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82, l'aide est attribuée dans le cadre du régime d'aide d'État SA.50388 (2014/N) : « Aides aux investissements dans les exploitations agricoles liés à la production primaire »,
- que, conformément au règlement (UE) N°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union européenne et de l'État compétent en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.
- que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide et à l'évaluation du programme. Les destinataires des données sont l'Agence de services et de paiement (ASP), le Ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer et la Région Occitanie. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser à la Région Occitanie.

Fait à

le

Nom / prénom / qualité du représentant légal de la structure
(dans le cas d'un GAEC, signature de tous les associés exploitants)

Signature(s) du demandeur (avec le cachet de la structure)

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas ⁽²⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple : vérification du respect du taux maximum d'aides publiques).

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir	Pièces jointes au dossier ¹	Sans Objet ²	Cadre réservé à l'administration NE RIEN INSCRIRE
Pour tous les porteurs de projet :			
Exemplaire original du présent formulaire de candidature complété, signé et daté			
Pièce d'identité ou passeport en cours de validation du représentant légal de la structure. Pour les personnes physiques de nationalité étrangère, copie de : - passeport étranger, - ou carte de séjour temporaire, - ou carte de résident, certificat de résident de ressortissant extra européen, - ou carte de ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen			
Annexe 1 : « Présentation du projet de développement de l'exploitation » ou PDE pour les Jeunes Agriculteurs			
Si vous n'avez pas de n° SIRET au moment du dépôt du dossier, fournir le récépissé du CFE			
Autorisation de plantation nouvelle ou récépissé de demande, délivrés par FranceAgriMer			
Document justifiant l'immatriculation de l'exploitation au CVI (Casier viticole informatisé) délivré par les centres de viticulture de la DGDDI. (fiche de compte d'exploitation)			
Dessin sur fond cartographique des parcelles culturales à planter			
Copie du bail rural, le cas échéant			
Attestation d'affiliation MSA précisant le statut d'exploitant agricole et la date d'installation			
Attestation MSA précisant la régularité du règlement des cotisations sociales ou un accord d'étalement pour la structure et pour chacun des associés exploitants, le cas échéant à télécharger sur les services en ligne de la MSA : http://www.msa.fr			
Liasse fiscale complète du dernier exercice comptable			
Attestation notariée de propriété des parcelles à planter, le cas échéant,			
Pour les JA : Justificatif de demande, de décision ou de conformité JA			
Pour les nouveaux exploitants , le cas échéant : tout document attestant la détention de la capacité professionnelle agricole			
Démarche environnementale le cas échéant : - certificat Bio délivré par organisme certificateur ou certificat Bio d'engagement (en conversion) - ou certificat/adhésion à une démarche de certification environnementale reconnue par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - ou attestation d'adhésion à un GIEE			
Documents de sollicitation (courrier, formulaire, ...) des financeurs publics et privés sollicités hors du présent appel à candidatures (Cf. « Dépenses prévisionnelles et montant d'aide sollicité»)			
Relevé d'identité bancaire ou postal (BIC/ IBAN)			
Délégation éventuelle de signature du porteur de projet			
Pour les démarches en cours, tout document réglementaire disponible selon l'état d'avancement du projet :			
Justificatif d'adresse : titre de propriété, ou certificat d'imposition ou de non-imposition, ou facture de moins de 3 mois, ou attestation d'assurance logement de moins de 3 mois, ou extrait Kbis, ou certificat immatriculation INSEE			

1 Mettre une croix pour chaque pièce jointe au dossier

2 Mettre une croix dans la case, si vous n'êtes pas concerné par la pièce demandée

Pour les sociétés ou entreprises privées			
Extrait Kbis de moins de 3 mois			
Liasses fiscales complètes et certifiées des 3 dernières années OU pour les entreprises de moins de 3 ans les liasses complètes et certifiées existantes OU pour les entreprises de moins d'un an le bilan et le compte de résultat prévisionnel			
Statuts à jour de la société			